



LE RELAIS

nous avons raison de croire en l'Homme

DOSSIER DE PRESSE

février 2012

Contact presse :

Agence Sous Tous Les Angles,

Cécile Bergeret, 03 20 68 47 11 / 06 01 29 41 25, cbergeret@soustouslesangles.fr

Sommaire

<u>DOSSIER DE PRESSE</u>	
<u>février 2012.....</u>	<u>1</u>
<u>Sommaire.....</u>	<u>2</u>
<u>Le Relais en 6 points clés</u>	<u>4</u>
<u>Une aventure qui débute en 1984...</u>	
<u>Le Relais est né du projet de quelques hommes impliqués dans la communauté Emmaüs fondée en 1982 à Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais). Parce qu’il fallait trouver une solution face au nombre croissant de jeunes en situation précaire sollicitant la communauté, le Relais est né en 1984, avec l’ambition de trouver pour ces jeunes une porte d’entrée dans la vie active.</u>	<u>7</u>
<u>Le Relais, 1re entreprise pour la collecte et la valorisation des textiles en France.....</u>	<u>8</u>
<u> Une expertise métier éprouvée.....</u>	<u>8</u>
<u> Une maîtrise complète de la chaîne de la valorisation textile.....</u>	<u>8</u>
<u> Une innovation permanente : de l’isolant Métisse® aux objets design b.a-ba.....</u>	<u>9</u>
<u> Un travail quotidien aux côtés des associations de collecte.....</u>	<u>11</u>
<u>.....</u>	<u>11</u>
<u>Le Relais, partenaire naturel des collectivités territoriales.....</u>	<u>12</u>
<u> Un partenariat pensé pour les collectivités.....</u>	<u>12</u>
<u> Un partenariat porteur de sens.....</u>	<u>13</u>
<u>.....</u>	<u>15</u>
<u>Le Relais, l’entreprise autrement.....</u>	<u>16</u>
<u> L’entreprise au service de l’homme et pas l’inverse !.....</u>	<u>17</u>
<u>La singularité du Relais, c’est aussi.....</u>	<u>20</u>
<u> France, Afrique, Madagascar : proposer une réponse globale contre l’exclusion.....</u>	<u>20</u>
<u> Un groupement d’entreprises d’insertion.....</u>	<u>22</u>
<u> 64 boutiques Ding Fring sur tout le territoire.....</u>	<u>22</u>
<u>Le Relais, faits et chiffres.....</u>	<u>23</u>

Le Relais en 6 points clés

Le Relais est un réseau d'entreprises dont la finalité est la création d'emplois durables

Le Relais agit depuis près de 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), le Relais base son action sur la conviction que donner un emploi à des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité et à retrouver une place dans la société. Mû par cet objectif, le Relais a développé plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer à ce jour plus de 1 800 emplois.

Le Relais est le leader en France dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles, linge de maison et chaussures (TLC)

La collecte / valorisation textile, parce qu'elle nécessite une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée, a été rapidement choisie par le Relais comme activité privilégiée pour créer de l'emploi localement en France. En quelques années, le Relais a développé une véritable filière industrielle, se hissant au rang de leader français dans la collecte et la valorisation des TLC. Grâce à ses 28 **Relais locaux**, l'entreprise intervient sur 70 % du territoire. Seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile en France, le Relais assure **65 % de la collecte textile** en France, gère 12 centres de tri et valorise 90% des textiles collectés.

Le Relais est une entreprise innovante à plus d'un titre

Le Relais est en recherche permanente de nouveaux débouchés pour mieux valoriser les matières, réduire la part de déchets ultimes et augmenter ainsi sa performance économique et écologique : Métisse®¹, par exemple, est le fruit de cette activité de Recherche et Développement développée par le Relais. Il s'agit d'un isolant thermique et acoustique pour le bâtiment lancé en 2009, conçu à partir de fibres en coton issues de vêtements ne correspondant pas aux critères de la revente en l'état.

Sur le plan social, le Relais a inventé un modèle d'entreprise innovant, l'Entreprise à But Socio-économique (EBS)². Dans ce modèle alternatif et solidaire, la performance économique ne constitue pas une finalité, mais un moyen de servir le plus grand nombre, par la création d'emplois durables pour des personnes en situation d'exclusion.

¹ En savoir plus Métisse® : page 9

²

Le Relais est un modèle d'entreprise qui a fait ses preuves

En près de 30 ans, le Relais a prouvé que son modèle était économiquement viable et qu'une alternative au modèle d'entreprise dominant était possible : avec 65 % de parts de marché et un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros en 2010, en augmentation depuis 5 ans, le Relais est actuellement la 10^e Scop de France, par chiffre d'affaires³. Le Relais a été récompensé par le prix de l'entrepreneur social en 2009 (Fondation Schwab et le Boston Consulting Group).

Du nord au sud, le Relais crée de l'emploi pérenne et soutient l'économie locale

Dans une démarche de délocalisation positive, le Relais s'est implanté dans trois pays d'Afrique (Burkina Faso, Sénégal, Madagascar, à la fois pour des raisons éthiques - le partage d'un même outil de travail permet de créer de l'emploi et des ressources dans ces pays partenaires - et économiques - rester compétitif à l'export. Pari tenu puisque le Relais a créé ainsi plus de 350 emplois directs et plus de 3500 emplois indirects, en Afrique.

Le Relais, c'est aussi...

Pour apporter une réponse globale en termes d'insertion, le Relais s'est investi dans d'autres activités que le textile : avec Lyd France (fabrique de peinture), Espérance et Façon Relais (usines de conditionnement / travail à façon), il favorise la création d'emplois pour une main d'œuvre non qualifiée. Avec Les Toits de l'Espoir, il intervient dans la lutte contre le mal-logement. Avec Interinser, une entreprise de travail temporaire d'insertion, il place en entreprises des travailleurs dont les contrats d'insertion se terminent.

Le Relais en quelques chiffres

Près de 30 ans d'existence - 1800 emplois créés

45 millions d'euros de CA en 2010

10^e Scop de France en termes de chiffre d'affaires

28 Relais locaux dont 9 SCOP indépendantes

60 000 m² d'entrepôt, 450 véhicules et 13 000 conteneurs

14 centres de tri

64 boutiques Ding Fring en France

Près de **80 000 tonnes collectées en 2010**, soit **65 %** de la collecte

³ Classement des 10 premières Scop par chiffre d'affaires en 2010, Panorama sectoriel des entreprises coopératives 2012 – COOP FR

textile en France

Une aventure qui débute en 1984...

Le Relais est né du projet de quelques hommes impliqués dans la communauté Emmaüs fondée en 1982 à Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais). Parce qu'il fallait trouver une solution face au nombre croissant de jeunes en situation précaire sollicitant la communauté, le Relais est né en 1984, avec l'ambition de trouver pour ces jeunes une porte d'entrée dans la vie active.

- 1984**
50 salariés Le Relais reprend la fabrique de peintures Lyd France et crée, en parallèle, une entreprise basée sur la collecte salariée de vieux textiles et papiers. Le besoin en main d'œuvres se fait rapidement ressentir : une cinquantaine de personnes vient grossir les effectifs du Relais. Partant de ce constat, le Relais décide alors de privilégier l'activité textile qui permet l'embauche d'une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée.
- 1987**
120 salariés La dépréciation du dollar occasionne une baisse du prix au kilo des vêtements collectés. Le Relais fait alors le choix de se diversifier en valorisant en propre les vêtements collectés. De nouveaux débouchés sont développés : la revente au sein de boutiques créées par le Relais (Ding Fring), l'exportation en Afrique, le recyclage en chiffons d'essuyage.
- 1992**
En attente L'action du Relais commence à être médiatisée et un reportage, d'Envoyé Spécial en particulier, va susciter de nombreuses vocations : des particuliers, associations, collectivités souhaitent reproduire le modèle Relais dans leurs régions respectives. Dès lors, le Relais s'organise pour permettre l'implantation de structures équivalentes sur le territoire français. A cette même époque le Relais repense sa politique d'insertion afin d'offrir des emplois durables à ses salariés. Inter Inser, une entreprise de travail temporaire, et Les Toits de l'Espoir, bureau d'étude dédié à la lutte contre le mal-logement voient notamment le jour.
- 2000**
1000 salariés Le passage aux 35 heures, la dégradation du marché du textile et une augmentation de la concurrence, ont amené Le Relais à repenser son modèle social afin de conjuguer les impératifs économiques avec la finalité et l'organisation sociale de l'entreprise. Le Relais passe au statut Scop (Société coopérative et participative)⁴ tout en gardant à l'esprit la reconnaissance d'un statut d'Entreprise à But Socio-Economique (EBS).
- 2002**
En attente L'aventure se prolonge au-delà des frontières nationales, le Relais crée sur le continent africain le [Relais Burkina](#) en 2002, suivi par le [Relais Sénégal](#) en 2006 et enfin le [Relais Madagascar](#) en 2008.
- 2006**
En attente Le Relais participe à la mise en place d'une éco-contribution pour les textiles d'occasion⁵.
- 2009**
En attente Le Relais est récompensé par le prix de l'entrepreneur social qui distingue la viabilité économique, la capacité d'innovation et l'impact social d'un projet (Fondation Schwab et Boston Consulting Group).
- 2008-2011**
En attente Le Relais renforce son implantation dans le sud de la France : les Relais 33 (2008), 64 (2008), 48 (2009) et 69 (2010) voient le jour. En 2011, le Relais intervient désormais sur 70% du territoire
- 2012**
En attente La toute première usine Métisse® ouvre ses portes à Billy-Berclau (59). Les Relais 42 et 32 suivent de très près.

⁴ En savoir plus sur le statut Scop du Relais : page 16

⁵ En savoir plus sur l'ECO TLC : page 8

Le Relais, 1^{re} entreprise pour la collecte et la valorisation des textiles en France

La récupération textile n'était au départ qu'un outil, un moyen de créer rapidement et massivement de l'emploi pour les personnes en situation d'exclusion. 30 ans plus tard, c'est une véritable filière industrielle qui a vu le jour. Le pari initial est gagné – plus de **1 800 emplois ont été créés** – et le Relais est allé plus loin, se hissant au rang de leader de la collecte et de la valorisation textile en France.

Avec près de **80 000 tonnes collectées en 2010**, le Relais est aujourd'hui l'entreprise n°1 de la récupération textile en France. De la collecte au réemploi ou recyclage, en passant par le tri... Le Relais a réussi à développer en quelques années une véritable filière industrielle, prouvant que professionnalisme et solidarité sont parfaitement compatibles.

Une expertise métier éprouvée

65 % des textiles, linge de maison et chaussures collectés en France passent aujourd'hui entre les mains du Relais. Ce résultat, c'est le fruit de quelques trente années d'expérience, d'une mobilisation sans relâche de la part d'hommes et de femmes courageux, bien décidés à développer et pérenniser une activité qui devait fournir un emploi à des centaines de personnes en situation d'exclusion.

Pour en arriver là, le Relais a joué un rôle moteur dans le développement et la professionnalisation de la filière en France : collecte à grande échelle par une large présence sur le territoire, déploiement de moyens importants – 13 000 conteneurs, 450 véhicules, 60 000 m² d'entrepôt – au service d'une organisation performante et efficace... Avec ses 28 Relais locaux, le Relais intervient aujourd'hui sur 70 % du territoire, gère 14 centres de tri et valorise 90 % des textiles collectés. Seul opérateur à maîtriser en propre toute la chaîne de la récupération textile en France, il compte plus de 1 800 salariés en France et en Afrique, tous professionnels de la collecte, du tri et de la valorisation textile.

Une maîtrise complète de la chaîne de la valorisation textile

Collecte, tri, réemploi ou recyclage... le Relais a développé un véritable process industriel, apportant son expertise et son savoir-faire à chaque étape. En privilégiant la gestion en propre de toute la chaîne, plutôt que la revente des textiles collectés à l'étranger, le Relais garantit à la fois une continuité de service, la création d'emplois en France (à 70 % pour les activités de tri et de valorisation) et un bilan carbone optimisé.

- **La collecte**



Assurer la collecte de **65 % des textiles usagés** en France ne s'improvise pas. Le Relais mobilise d'importants moyens (près de 400 personnes et autant de véhicules dédiés à la collecte, 13 000 conteneurs) et a mis au point une organisation performante et efficace. Une attention particulière est ainsi accordée à la qualité de la prestation sur le terrain (passages réguliers pour vider les conteneurs, suivis chiffrés des collectes,

intervention dans les 24h...) et les dernières technologies sont mises en œuvre (géolocalisation des conteneurs et des véhicules) pour une efficacité optimale.

- **Le tri**

Le Relais dispose de 14 centres de tri, gérant chaque jour 250 tonnes de textiles. Sur place, tapis rapide de classage de 36 mètres de long et tables de tri, permettent aux employés du Relais de trier efficacement les textiles collectés, selon des critères de qualité et de matière, en près de 300 catégories différentes.



- **La valorisation**

90 % des textiles collectés par le Relais sont valorisés : 55% sont réemployés, c'est-à-dire revendus dans les boutiques Ding Fring du Relais (6%) ou destinés à l'export (49%), notamment dans les Relais africains. Les 35% restants sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage (10%), ou pour la fabrication de matières premières (25%), à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®⁶.

Une innovation permanente : de l'isolant Métisse® aux objets design b.a-ba

Le Relais est en recherche permanente de nouveaux débouchés pour mieux valoriser les matières, réduire la part de déchets ultimes et augmenter ainsi sa performance économique et écologique.

D'autant plus, que depuis le début des années 2000, un constat s'impose aux professionnels de la filière, la qualité de la confection textile n'a de cesse de chuter et de plus en plus de textiles ne sont pas ré-employables en l'état. La quête de nouvelles solutions de recyclage pour ces textiles voués à l'incinération est devenue essentielle.

⁶ En savoir plus sur l'isolant Métisse® : page 9

- **L'isolant Métisse®, une innovation signée le Relais**



En 2007, le Relais a lancé **Métisse®**, un isolant thermique et acoustique pour le bâtiment, conçu à partir de fibres en coton issues de vêtements ne correspondant pas aux critères de la revente en l'état. Les vêtements sont défibrés, puis industriellement transformés pour constituer des laines d'isolation performantes. Le Relais travaille continuellement à l'optimisation de Métisse® : son traitement feu / fongique (contre les moisissures) a par exemple été modifié, ce qui a permis d'obtenir un classement M1 (non inflammable) sur la fibre et de réduire les coûts de cette opération de plus de 30%.

Un dérivé de Métisse®, **Métisse Flocon** est également commercialisé depuis juin 2011, offrant un produit compétitif pour l'isolation des combles perdus.



Dernière innovation en date : **Végémétisse**, un substrat de culture à base de textile recyclé (de composition proche de Métisse®) pour murs et toitures végétalisés. Ce produit, commercialisé à partir du printemps 2012, permettra de remplacer la terre, limitant ainsi le poids des structures.

- **B.a-ba, la seconde vie des objets et vêtements grâce au flochage**

Au printemps 2011, le Relais a contribué au lancement de la marque b.a-ba,, qui propose des objets et textiles rénovés par la technique du flochage : des textiles en coton en fin de vie (déchirés, déformés) sont broyés très finement pour obtenir une poudre, le « flocc », qui est ensuite teintée puis projetée par un procédé électrostatique sur des surfaces précédemment encollées, afin de donner un nouvel aspect de surface (au touché peau de pêche) à des objets et textiles abîmés, collectés par Emmaüs et le Relais et dont le mauvais état était un frein à l'acquisition.

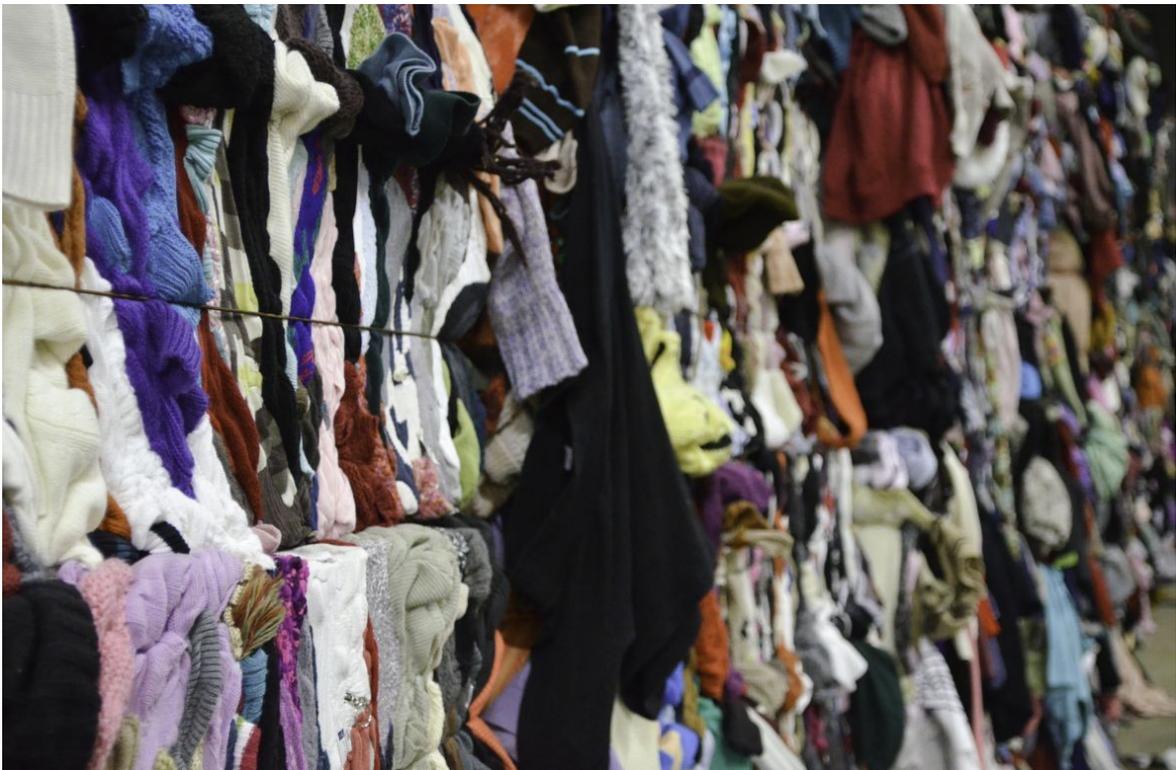


Une exposition-vente « b.a-ba, petites résurrections », présentant 500 premières pièces, s'est tenue à la Galerie VIA du 8 au 31 décembre 2011.

Un travail quotidien aux côtés des associations de collecte

Reconnaissant l'importance du travail réalisé par les associations caritatives et dans un souci de bonne entente et de complémentarité avec ces associations qui œuvrent comme lui dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, le Relais définit avec elles les bases d'un partenariat dans lequel figure notamment une « clause de solidarité ». Cette clause garantit aux associations le maintien d'un volume identique de textiles collectés après l'arrivée du Relais ; en cas de manque, le Relais s'engage à les approvisionner : des conteneurs peuvent ainsi être mis à la disposition des associations, qui en gèrent la collecte et le tri, et récupèrent ainsi les vêtements qui leur sont utiles. En pratique, cette « clause de solidarité » est rarement utilisée : l'expérience montre que les associations ne souffrent pas d'une diminution significative des dons imputable au Relais ; bien au contraire, l'arrivée du Relais leur permet le plus souvent de démultiplier leurs collectes.

Le Relais propose par ailleurs un autre service aux associations : celles-ci n'utilisant que 10 % des dons et se retrouvant donc avec 90 % de déchets, le Relais leur offre un service d'enlèvement gratuit, ce qui constitue un véritable soutien (exonération de la redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères, fin des allers retours en déchetterie).



Le Relais, partenaire naturel des collectivités territoriales

Parce qu'à l'instar des collectivités, le Relais porte dans son ADN le sens de l'intérêt général, le Relais est le partenaire naturel des collectivités. Il est l'opérateur de collecte textile de plus de la moitié des communes françaises de plus de 1000 habitants : du Grand Lyon à la Communauté Urbaine de Bordeaux, ce sont aujourd'hui près de 7 000 villes et communes qui font confiance au Relais pour la collecte des TLC sur leur territoire.

Un partenariat pensé pour les collectivités

Le dispositif de collecte sélective des textiles proposé par le Relais constitue une réponse à plusieurs objectifs majeurs des collectivités :

- **Réduire la production des déchets ménagers**

En organisant la collecte et la valorisation des textiles sur leur territoire, le Relais apporte aux collectivités une solution gratuite, simple et autonome en matière de réduction des déchets ménagers. Il les aide à répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement, à savoir réduire la production de déchets ménagers de 5 kg par an et par habitant : les textiles collectés par le Relais – près de **80 000 tonnes en 2010** – sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Ce sont 700 000 tonnes de vêtements, chaussures et linge de maison qui sont jetés chaque année en France – soit 11 kg en moyenne par habitant – cela représente 3 % des déchets ménagers. Un peu plus de 20% de ce gisement est collecté (soit 145 000 tonnes), le reste se retrouvant dans nos poubelles. En permettant qu'un vêtement serve à plusieurs personnes ou en récupérant ses fibres et ses composants pour d'autres utilisations, le Relais apporte une réponse aux enjeux environnementaux de la réduction des déchets et de la préservation des ressources naturelles.

Le Relais, opérateur conventionné Eco TLC



Eco TLC est l'éco-organisme en charge des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) créé en 2008 avec l'appui de toutes les parties prenantes de la filière, du concepteur au recycleur et agréé en 2009 par les pouvoirs publics. Son rôle est de permettre une meilleure récupération et valorisation des textiles usagés. Eco TLC perçoit notamment l'éco-contribution textile. Les 14 centres de tri du Relais sont conventionnés Eco TLC : l'éco-contribution perçue est utilisée pour maintenir et développer l'activité de tri et les emplois en France, ainsi que pour soutenir des projets de R&D.

- **Modérer les dépenses publiques**

Les prestations réalisées par le Relais sont totalement gratuites : à chaque tonne de textiles collectée, une collectivité économise 200 euros en moyenne, auxquels s'ajoute une aide financière d'Eco TLC de 10 centimes par an et par habitant (ce qui équivaut à 40€ la tonne).

De plus le financement des postes en insertion par l'Etat représente une économie directe sur les minimas sociaux : une personne au chômage ou sans travail coûte en moyenne à l'Etat 20 000 euros par an (allocations chômage, RSA, APL, CMU...). En finançant un contrat d'insertion, l'Etat ne paie que la moitié de cette somme (9 681 euros par an précisément). A cela s'ajoutent les charges sociales, impôts et taxes diverses perçues sur les salaires. En conclusion, en versant 1 euro dans l'insertion, l'Etat réalise 2 euros d'économies directes et le Relais consolide ces économies en favorisant la création d'emplois durables.

- **Créer de l'emploi au plan local**

L'impact économique des Relais se mesure également, sur le plan local, par l'activité qu'ils génèrent dans des domaines variés tels que la construction et l'entretien de bâtiments, les achats et la maintenance de matériel (camions, chariots, presse), les achats de carburant, l'ouverture de boutiques... De très nombreux postes en somme, qui participent à la dynamisation de l'économie d'un territoire.

Ainsi, depuis son ouverture en 2008, le Relais 64 à Pau a créé 25 emplois et collecte plus de 2500 tonnes de vêtements par an. En Bourgogne, le Relais, créé en 2006, emploie actuellement 110 personnes et collecte plus de 6000 tonnes de vêtements chaque année.

Un partenariat porteur de sens

- **La garantie d'un service professionnel et de qualité**

A chaque nouveau partenariat, le Relais met à disposition son expérience de près de 30 ans, son process industriel, ses équipes et ses moyens matériels pour garantir un service optimal. Seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la récupération textile en France, privilégiant la gestion en propre de la filière plutôt que la revente des textiles à l'étranger, il garantit une continuité de service, la création d'emplois en France - au plus près du territoire - et un bilan carbone optimisé.

Ses prestations, encadrées par une convention, offrent les meilleures garanties :

- Des passages réguliers pour chaque conteneur, au moins une fois par semaine et jusqu'à huit fois par semaine selon les saisons et les besoins,
- Un nettoyage des abords à chaque passage et un entretien régulier des conteneurs (lavage, réparation...),
- Un standard téléphonique pour signaler tout incident sur le terrain. En cas de besoin, une équipe intervient dans les 24 h,

- Un reporting régulier sur les tonnages collectés pour un suivi en toute transparence.

Le Relais travaille par ailleurs en lien étroit avec les associations caritatives assurant localement des collectes de vêtements, définissant avec elles un partenariat instaurant une « clause de solidarité »⁷.

- **Un opérateur de collecte à supplément d'âme**

En choisissant le Relais, les collectivités n'optent pas simplement pour un opérateur de collecte. Elles privilégient ce « supplément d'âme » caractéristique du Relais et l'assurance que chaque centime généré sera réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion.

Le Relais privilégie le recrutement de personnes répondant aux critères de l'Insertion par l'Activité Economique, qui sont embauchées sous contrat d'insertion de 2 ans. A l'issue de cette période, grâce à un accompagnement personnel et professionnel, la plupart des personnes accueillies au Relais améliorent durablement leur situation au niveau professionnel (retour vers l'emploi, enrichissement de l'expérience professionnelle...) et social (amélioration de la santé, des comportements, des situations administratives et financières, des conditions de logement...).

De plus, afin de réduire les transports et donc les émissions de CO₂, les collectes sont réalisées dans un rayon n'excédant pas 150 km autour de chaque Relais, les conteneurs et véhicules sont géolocalisés et les circuits de collecte sont optimisés; tous les textiles collectés ont vocation à être triés en France et une grande partie d'entre eux trouvent une seconde vie en France, dans les boutiques Ding Fring, pour la production de chiffons d'essuyage ou pour la fabrication de l'isolant Métisse®.

1 point d'apport volontaire pour 2 000 habitants :

- Un objectif de plus de 6 kg de textiles collectés par an et par habitant
- 0,10 centime d'euros par an et par habitant versés par Eco TLC pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la récupération textile.

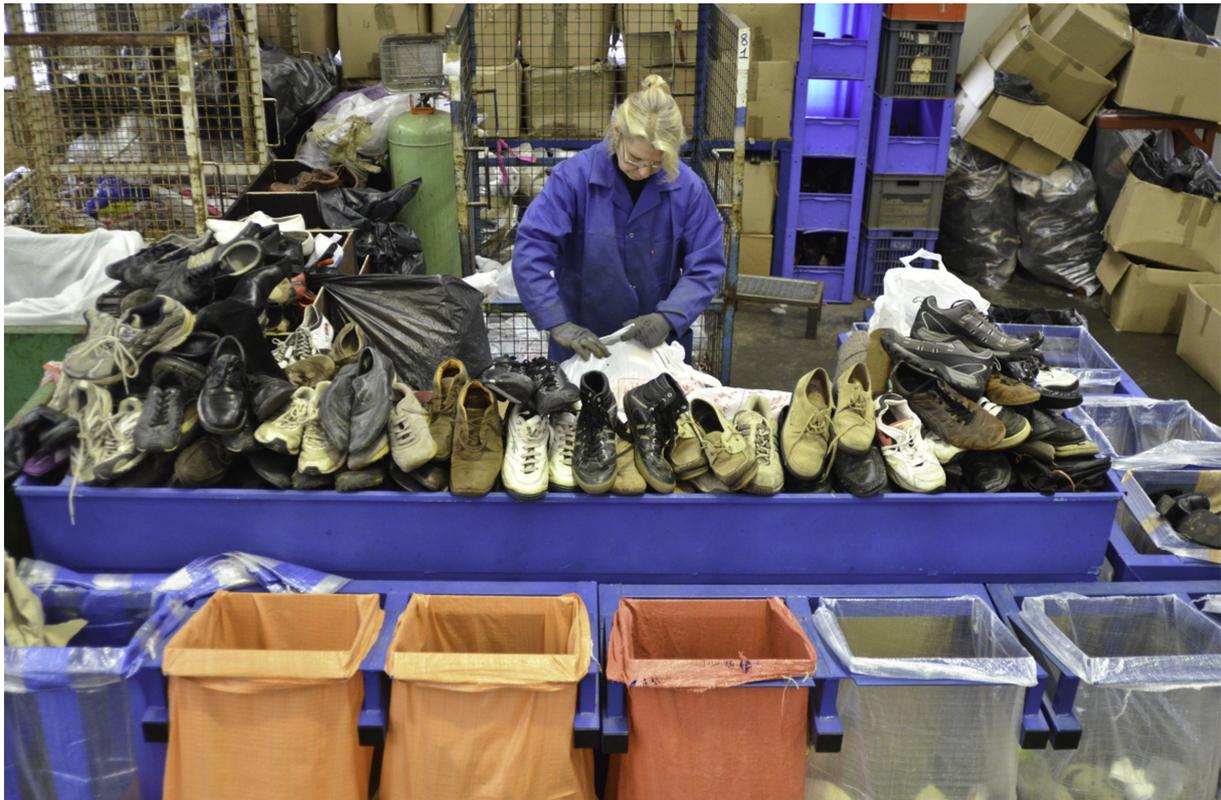
1 tonne de textile collectée = 200 € d'économie en moyenne (coût de collecte et de traitement des déchets épargnés)

10 conteneurs posés = 1 emploi créé sur la filière

⁷ Cf. page 7 : *Un travail quotidien aux côtés des associations de collecte*

- **Et demain ?**

Le Relais poursuit un plan de développement ambitieux, visant à l'horizon 2015 un doublement de sa capacité de tri, avec notamment l'ouverture de nouveaux Relais dans le Sud de la France, et de nouvelles implantations dans une vingtaine d'agglomérations de plus de 100 000 habitants, dans le but de préserver et créer de l'emploi durable en France. Une ambition qui témoigne qu'une démarche qui pouvait sembler utopique, quelques années auparavant, fonctionne quotidiennement depuis près de 30 ans.



Le Relais, l'entreprise autrement

Préserver la dignité des personnes en situation d'exclusion, les aider à reprendre confiance en exerçant une activité utile et tournée vers les autres... ce principe fondateur, qui fait écho à l'action d'Emmaüs et aux valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'abbé Pierre, est la raison d'être du Relais.

L'insertion par le travail, le principe fondateur du Relais

Agréé par l'Etat en tant qu'entreprise d'insertion⁸, le Relais recrute prioritairement des personnes répondant aux critères de l'Insertion par l'Activité Economique, embauchées sous contrat d'insertion de 2 ans. Chaque salarié est accompagné sur le plan personnel et professionnel, et formé à un métier par les plus anciens. Pour certains, le Relais est un tremplin avant de rejoindre une autre entreprise. Pour d'autres, les contrats d'insertion sont transformés en emplois durables au sein du Relais. Le Relais relève donc le défi économique de pérenniser ces emplois sans aide. Une démarche qui traduit son ambition d'aller plus loin, pour devenir véritablement une entreprise insérante. Le Relais, c'est bien plus qu'une entreprise d'insertion. Il se veut un lieu de socialisation, créateur d'identité et d'une nouvelle citoyenneté pour ceux qui étaient jusqu'alors en situation d'exclusion. Aujourd'hui, 60% des salariés du Relais sont en CDI.

→ **L'insertion au Relais** en 2011 : 600 postes soit 40% des personnes employées



Le témoignage de Claude, en charge de « la brûle » au Relais de Bruay-la-Buissière

« Après 21 ans comme compagnon chez Emmaüs, j'ai voulu retrouver mon indépendance. Un ami travaillait au Relais à Bruay et m'a aidé à franchir le pas. Je suis arrivé au Relais en 2005. J'avais touché un peu à tout à Emmaüs – tri d'objets, de vêtements... – et j'avais l'œil pour repérer

très vite ce qui a de la valeur et peut être récupéré. C'était un vrai atout, qui m'a aidé à trouver ma place au Relais. Au début, j'ai tourné sur plusieurs postes pour apprendre le métier. Puis j'ai été affecté à mon poste actuel, « la brûle », c'est-à-dire que je rassemble et compacte les déchets pour leur envoi vers les usines de traitement. Aujourd'hui, grâce au Relais, j'ai retrouvé une vie normale : j'ai un logement à moi et un vrai travail. Je n'ai pas de diplôme et toute ma vie, j'ai enchaîné les petits boulots. Pour la première fois, je suis en CDI. »

⁸ Chaque Relais est agréé, après étude des services de l'Etat (DIRECCTE), en tant qu'entreprise d'insertion. Dans ce cadre, ils signent ensemble une convention qui fixe des objectifs annuels et des engagements réciproques.

L'entreprise au service de l'homme et pas l'inverse !

De par sa finalité - créer de l'emploi pour lutter contre l'exclusion- et son mode d'organisation, le Relais s'est inscrit très tôt dans la sphère de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), en parallèle de l'économie de marché dominante.

- **Le Relais, acteur de l'Economie Sociale et Solidaire et du social business**

Le Relais partage avec les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), la volonté de porter une économie responsable, démocratique et respectueuse de l'homme basée sur les principes de la non-lucrativité individuelle, la gestion démocratique, l'utilité sociale ou collective. Le Relais fait primer l'Homme sur le capital, la finalité de son activité est directement au service de la collectivité : l'utilité sociale de la création d'emplois pour les personnes en situation d'exclusion n'étant plus à prouver ! En tant qu'entreprise, le Relais est autonome et indépendant. **Il s'organise autour d'une gouvernance démocratique dans laquelle Pierre Duponchel, le président-fondateur, et le conseil d'administration sont élus et les instances de décisions sont collectives et basées sur le principe d'une personne = une voix.**

En conciliant intérêt collectif et viabilité économique, en prônant la démocratie, l'innovation et le développement durable : le Relais s'est véritablement construit sur les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Sans toutefois renier son ADN, aujourd'hui, le Relais va encore plus loin. Il s'attache à construire un véritable « social business »⁹ dans lequel l'efficacité et la rentabilité économique du Relais sont plus que jamais névralgiques pour la réussite de ses objectifs sociaux. Etre auto-suffisant financièrement sans pour autant tendre vers une maximisation des profits, le Relais s'y emploie en visant toujours le plus haut niveau de qualité et en développant de nouveaux débouchés.

L'Economie Sociale et Solidaire, de quoi parle-t-on ?

L'ESS est une manière d'entreprendre autrement née de la volonté de citoyens de construire une société différente, plus égalitaire où l'économie est au service de l'homme et non l'inverse. L'ESS regroupe différents acteurs (associations, mutuelles, fondations ou coopératives) dont le fonctionnement se base sur des principes de gouvernance démocratique, de solidarité entre membres et d'indépendance économique. Les principes et les valeurs de l'ESS ont été définis, pour la première fois au début des années 1980 dans la charte de l'Economie Sociale. Les acteurs de l'ESS représentent aujourd'hui plus de 2 millions de personnes¹⁰, soit 10% des salariés en France.

⁹ Le **Social Business** est un terme utilisé pour la première fois, par **Muhammad Yunus**, Prix Nobel de la paix 2006 dans son livre Vers un nouveau capitalisme. Selon lui, une 3^e voie est possible, entre les entreprises classiques et les œuvres de charité, ONG et autres fondations : c'est celle d'entreprises sociales et rentables, qui réalisent des profits et qui les réinvestissent.

¹⁰ Source INSEE-CLAP au 31/12/2009 - Traitement Observatoire National de l'ESS / CNCRES

- **Le Relais, de la Scop à l'EBS**

En 2000, le Relais a adopté le statut Scop (société coopérative et participative¹¹), statut historique des entreprises de l'ESS, le statut Scop présente l'avantage de respecter les principes définis dans la charte de l'ESS, à savoir une gouvernance démocratique et une répartition équitable des résultats favorisant la pérennité des emplois et du projet d'entreprise. Les salariés-coopérateurs deviennent ainsi associés majoritaires et détiennent au minimum 51% du capital et 65% des droits de vote.

Afin d'adapter encore plus parfaitement son statut économique à sa réalité de fonctionnement, le Relais a pensé un nouveau modèle, **l'Entreprise à But Socio-économique** (EBS), qui place son développement au service de l'Homme. Le Relais défend ainsi le principe d'une entreprise « sans actionnaire », qui fixe un objectif social à l'entreprise et à son activité économique et règlemente les rapports à l'argent (plafonnement des salaires, participation égalitaire aux bénéfices...). Au sein d'une Entreprise à But Socio-Economique, la performance économique ne constitue pas une finalité mais un moyen de servir le plus grand nombre. En intégrant une EBS, chaque salarié s'engage pour vivre une entreprise de partage, fondée sur des valeurs de démocratie, d'égalité et de solidarité.

Les principes clés de l'EBS :

L'accomplissement individuel et collectif des salariés est une priorité : chaque salarié se sent impliqué et considéré. Il est accompagné sur le plan personnel et professionnel, et formé à un métier par les plus anciens.

En terme de gouvernance, l'EBS repose sur le principe de démocratie participative ou démocratie directe : l'entreprise est la propriété collective des salariés (1 salarié = 1 voix). Chaque salarié peut devenir sociétaire au bout de 5 ans ; il a accès aux informations, notamment économiques, participe aux prises de décisions et à la gestion de l'entreprise.

S'investir au sein d'une EBS suppose pour un salarié un engagement personnel : chacun accepte que l'intérêt collectif et l'accomplissement des objectifs sociaux priment sur l'ambition personnelle. Cela passe notamment par un plafonnement des salaires, les salaires les plus élevés ne dépassant pas 3 fois le SMIC. La participation aux bénéfices est par ailleurs la même pour tous et indépendante du niveau de salaire.

L'EBS se veut une entreprise insérante, soucieuse que les personnes qu'elle accompagne retrouvent durablement le chemin du travail, au Relais ou ailleurs. Au Relais, 60% des salariés sont en CDI, signés à l'issue d'un parcours d'insertion.

Une EBS entretient des relations avec ses partenaires des pays « moins riches », dans un esprit d'épanouissement mutuel.

¹¹ Les Scop - sociétés coopératives et participatives – désignent à la fois les entreprises à statut Scop (société coopérative de production) et à statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif).

Aujourd'hui, le statut d'EBS n'existe pas légalement. Le Relais vise donc la reconnaissance officielle, sous la forme d'un nouveau statut d'entreprise, d'un mode de fonctionnement qui a fait ses preuves depuis près de 30 ans.

- **Un modèle qui fonctionne : Le Relais, 10^e scop de France en 2010**

En près de 30 ans, le Relais a prouvé que son modèle était économiquement viable et qu'une alternative au modèle d'entreprise dominant était possible : avec 65 % de parts de marché et un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros en 2010, en augmentation depuis 5 ans, le Relais est actuellement la 10^e Scop de France, par chiffre d'affaires¹². Un nouvel emploi est créé chaque semaine depuis 1984.

Le Relais a été primé pour son modèle d'entreprise conciliant viabilité économique et impact social du projet (lutte contre l'exclusion par la création d'emplois grâce à des activités économiquement pérennes), ainsi que pour sa capacité d'innovation (recherche de nouveaux débouchés comme le Métisse®) : il a notamment remporté en décembre 2009 le prix de l'entrepreneur social de la Fondation Schwab et du Boston Consulting Group.

¹² Classement des 10 premières Scop par chiffre d'affaires en 2010, Panorama sectoriel des entreprises coopératives 2012 – COOP FR

La singularité du Relais, c'est aussi...

France, Afrique, Madagascar : proposer une réponse globale contre l'exclusion

Pour le Relais, la misère se combat au Nord comme au Sud. Le Relais entretient avec ses partenaires des pays « moins riches » des relations économiques solidaires, pour un développement et un épanouissement mutuel. Le Relais s'est ainsi implanté dans 3 pays d'Afrique ont été créés en Afrique : au Burkina Faso, au Sénégal et à Madagascar.

- **Pourquoi s'implanter en Afrique ?**

Les raisons qui motivent l'implantation du Relais en Afrique sont à la fois éthiques et économiques. Éthiques car partager un même outil de travail permet de créer de l'emploi et des ressources dans les pays partenaires. Et économiques car rester compétitif à l'export est une nécessité.

Grâce à cette « délocalisation positive », les Relais d'Afrique ont permis la création de plus de 350 emplois locaux directs et 3500 emplois indirects. L'argent généré par l'activité est toujours réinvesti sur place, donnant lieu à de nombreux projets de développement, tels qu'une coopérative apicole ou un centre de formation pour orphelins au Burkina Faso, une usine de voiture ou une coopérative de riz à Madagascar, des cultures maraichères au Sénégal...

- **Une réponse adaptée au marché africain**

Afin d'envoyer en Afrique des textiles ré-employables exclusivement, le Relais prépare en France un produit spécifique appelé le « mêlé », en retirant les déchets et les vêtements d'hiver avant l'exportation.

L'activité de friperie ensuite développée sur place répond, comme dans les pays du Nord, à une demande : pouvoir s'habiller correctement et à petit prix. Ces vêtements d'occasion ne viennent pas concurrencer les vêtements traditionnels africains, dont les prix restent élevés, mais la production d'origine asiatique peu coûteuse et de faible qualité. Dans ce cadre, la friperie offre un bien meilleur rapport qualité-prix.



Découvrir le Relais Madagasikara

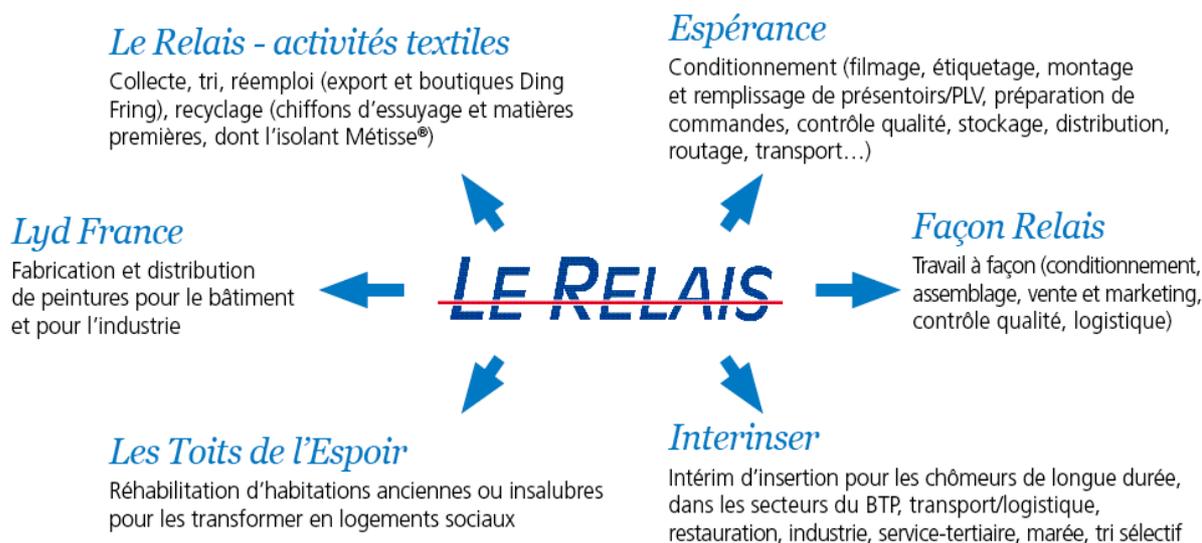
Cette antenne locale du Relais a vu le jour en avril 2008. Basé sur l'esprit Relais ainsi que sur des valeurs Malgaches, sa vocation est de développer des activités socio-économiques pour créer des emplois durables destinés à des personnes en grande pauvreté.

Le Relais Madagasikara c'est donc une démarche d'entreprise, avec des valeurs malgaches et une stratégie socioéconomique originale qui consiste à s'appuyer sur la mise en valeur des personnes pour développer l'intérêt collectif. Lors de sa création, Le Relais Madagasikara a développé le tri des textiles envoyés par le Relais - France, dans son centre Taratra à Fianarantsoa, avec une première équipe de 15 personnes.

Depuis 2010, le Relais Madagasikara a misé sur d'autres activités afin d'atteindre les 150 emplois pérennes créés, en grande partie pour des personnes en grande exclusion. Au tri se sont donc ajoutées, l'activité mécanique automobile Soatao dans une ancienne usine d'assemblage et de conception de voitures malgaches, la création textile d'articles de mode uniques et originaux créés par l'atelier Gash'Mlay, l'hôtellerie, avec la reprise d'infrastructures hôtelières abandonnées et le développement d'un principe d'hôtellerie solidaire, une filière riz éthique Aingavao par la réhabilitation d'une ancienne rizerie d'Etat et d'entrepôts de stockage situés à proximité.

Un groupement d'entreprises d'insertion

Le Relais, ce n'est pas que la collecte et la valorisation textile. Il réunit d'autres entreprises favorisant, tout comme le textile, la création d'emplois pour une main d'œuvre peu ou pas qualifiée, ou contribuant à l'amélioration des conditions de vie des personnes en difficulté. Ces activités représentent aujourd'hui près d'une centaine d'emplois.



64 boutiques Ding Fring sur tout le territoire

Parmi les textiles collectés par le Relais et voués au réemploi, 6% sont valorisés par la revente en magasin. Depuis la fin des années 80, le Relais a développé un réseau de friperies solidaires appelées Ding Fring, qui permettent à tous de s'habiller correctement à petits prix.

Ces boutiques proposent une large gamme de vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... Ces articles sont sélectionnés, en amont, parmi les pièces de qualité et en très bon état collectées par le Relais pour être ensuite proposées à très bas prix aux clients des boutiques Ding Fring.

Chacune des boutiques emploie en priorité des personnes en difficulté et le chiffre d'affaires généré par les Ding Fring est utilisé à la création d'emplois en direction des personnes en situation d'exclusion.

En décembre 2011, le Relais a inauguré sa 64^e boutique à Calais, en plein cœur d'un centre commercial Auchan.

Le Relais, faits et chiffres

1^{er} acteur de la collecte et de la valorisation des textiles en France

- Près de 30 ans d'expérience dans la collecte / valorisation des textiles et d'autres activités d'insertion
- 28 Relais locaux en France (9 SCOP indépendantes et 18 établissements secondaires) intervenant sur 70 % du territoire
- 60 000 m² d'entrepôt, 450 véhicules et 13 000 conteneurs
- 14 centres de tri
- 1^{er} réseau de boutiques de vêtements d'occasion : 63 boutiques Ding Fring
- 3 implantations en Afrique (Burkina Faso, Sénégal, Madagascar)
- 60 000 tonnes de textiles collectées en 2009
- Près de **80 000 tonnes collectées en 2010**, soit **65 % de la collecte textile en France** (80 % de la collecte textile en France réalisée par des acteurs de l'ESS). Projection 2011 : 95 000 tonnes
- 1 tonne collectée = 55 % de réemploi (dont 6 % en boutiques Ding Fring et 49 % à l'export), 35 % de recyclage (10 % pour la production de chiffons d'essuyage et 25 % en matières premières, notamment pour la fabrication de l'isolant Métisse®), 10 % de rebut
- Un chiffre d'affaires 2010 d'environ 45 millions d'euros sur la partie textile, soit une croissance de 20 % par rapport à 2009 (et en croissance constante depuis 5 ans)

L'emploi

- 1 802 salariés au 30 octobre 2011, soit 1 441 salariés en France (1 317 dans la filière textile + 124 dans les autres activités) et 361 salariés en Afrique
- 600 emplois d'insertion en 2011, soit 40 % des emplois
- Des emplois durables : 60 % des salariés en CDI
- Un emploi créé par semaine depuis 1984
- 10 conteneurs posés = 1 emploi créé en moyenne sur l'ensemble de la filière
- Répartition des emplois : 30 % pour la collecte, 45 % pour le tri et le recyclage, 20 % pour les boutiques, 5% pour l'administratif.

Les autres activités du Relais

- 2 000 logements réhabilités et 9 000 personnes relogées par les Toits de l'Espoir depuis leur création en 1996
- 2 000 personnes placées en entreprise en contrat durable par Interinser depuis sa création en 1996
- Au 30 juin 2011, 93 emplois permanents créés (17 par Lyd France, 34 par Espérance, 13 par Façon Relais, 14 par Interinser + 240 ETP en intérim, 15 par les Toits de l'Espoir)
- Un chiffre d'affaires d'environ 54 millions d'euros en 2010, pour l'ensemble de ces activités